

■ **Ao Dai Sàrl**, à Morges, rue de Couvaloup 16, CH-550-1040801-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 27 juillet 2004. But: exploitation d'établissements publics, notamment de restaurants; commerce de tout produit. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon contrat du 27 juillet 2004: mobilier, machines, installations, ustensiles et matériel pour l'exploitation d'un restaurant pour CHF 95'000, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 75'000 constituant une créance de l'apporteur envers la société. Associés: Nockin Hubert, de Belgique, à Bussigny-près-Lausanne, avec une part de CHF 6'000, gérant avec signature individuelle, Lefebvre Nockin Maryse, de France, à Bussigny-près-Lausanne, avec une part de CHF 12'000, et Rolli Robert, d'Oberbalm, à Morges, avec une part de CHF 2'000, tous deux sans signature. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 7950 du 29.07.2004
(02389584 / CH-550.1.040.801-3)